

THONON-ÉVIAN Des autonomistes aux Hôpitaux du Léman

Non à l'intégration !

SERGE COSTE

IL Y A QUELQUES MOIS ENCORE, nous pouvions envisager de dresser un bilan 2008 serein », entamait avec une certaine ironie le Dr Michel Poret, président de la commission médicale d'établissement des Hôpitaux du Léman, en évoquant « un établissement en quasi-équilibre financier (notamment grâce à « une excellente technicité et un tour de passe-passe avec la TVA », précisera Jean Denais) malgré la brutalité de la mise en place de la T2A (tarification à l'acte) ». Une « nouveauté » contre laquelle il s'était déjà lourdement insurgé voici un an. Mais il faut croire que les années se suivent et se ressemblent. Du moins dans le sentiment que l'État n'en finit pas de tâtonner pour trouver un remède à son trou endémique de la sécurité sociale. Lors de la cérémonie des vœux, qui devait rassembler élus et personnel médical le jeudi 15 janvier, le médecin n'a pas manqué de s'extasier devant « l'incomparable productivité de nos énarques parisiens. Toujours prompts à nous servir une loi supplémentaire, évidemment frappée du sceau de la modernité et de l'extrême urgence. (...) Nous modernisons avec tant d'ardeur qu'une loi chassant l'autre, il est rare que nous parvenions jamais à en appliquer une tout à fait ». Et comme on ne change pas un système qui perd, « l'année 2009 ne dérogera pas à la tradition » avec la mise en place de la loi « patients, santé et territoires », déjà surnommée loi Bachelot. « Pour l'essentiel, explique le médecin-anesthésiste, il s'agit de créer de grandes communautés de territoires regroupées autour d'un établissement référent qui deviendra tout à la fois le nœud des filières de soins et le lieu des décisions stratégiques, pilotées par l'ARS (agence régionale de santé) ». Ce qui, estime-t-il, n'annonce rien de bon pour le petit et éloigné Chablais. « À terme, la crainte est réelle de voir les établissements référents phagocytter l'ensemble des moyens humains et financiers du territoire... Les hôpitaux périphériques vassalisés, privés de toute latitude, se verront menacés d'asphyxie budgétaire avec un risque fort de paupérisation. Ils deviendront alors incapables d'assumer leur mission. Il en sera fait de l'autonomie de l'hôpital-entreprise qui formait l'axe central de la précédente réforme ».

Certes, modère le Dr Poret, « il n'est pas dans mon propos de nier le besoin d'organiser les filières de soins dans un souci de qualité. Mais ne nous laissons pas abuser, cette approche ne répond qu'à une partie des défis qui se posent au service public. La question pour l'avenir de notre système de santé est

de faire face à une demande toujours plus massive et toujours plus polymorphe. Il n'est pour s'en convaincre que d'observer le recours exponentiel aux services d'urgence. Cette évolution, expliquée par l'accroissement, le vieillissement et la précarisation de notre population, constitue un enjeu majeur de santé publique... Or, l'addition des manques de médecins, d'infirmières et de lits, implicite dans une démarche de mutualisation, ne constitue pas à cet égard une réponse efficace (...) Ce concept comptable, erroné en termes médicaux, repose sur l'illusion que diminuer l'offre de soins aboutira à diminuer la demande nous conduit clairement à une impasse structurelle... »

Une attaque au bistouri ponctuée par le regret que « si la popularité d'une cause se mesure à l'aune de l'âpreté des séances parlementaires », force est de constater que « la santé pointe loin derrière les débats concernant le travail dominical ou l'heure des encarts publicitaires à la télévision ». Nos députés s'endormiraient-ils sur les (manques de) lits d'hôpitaux ?

Profitant de ses derniers vœux (il devrait prochainement faire valoir ses droits à la retraite) pour déroger un tantinet à son obligation de réserve, le directeur des hôpitaux du Léman, Jacques Lesimple, se voudra à peine plus modéré. Tout juste teintera-t-il son discours d'« un brin de nostalgie ». « Avant, il y avait l'amour du métier, la notion de service public, l'humanisme. Aujourd'hui, ce système se transforme en une énorme

administration du soin. Elle cache sous le discours affiché de la sécurité une volonté planificatrice, centralisée et financiarisée ». Avec comme corollaire que « le système de santé s'industrialise. Les ARH (agences régionales d'hospitalisation) seront des holdings qui vont piloter des usines avec un financement et une gestion au plus serré. Sans parler de la gestion des patients à flux tendu. Quelle va être la place de l'humain ? », s'interroge-t-il. « Vouloir fédérer les territoires est une excellente idée. Mais avec la récession économique et la rareté du personnel médical et soignant, nous avons des craintes vis-à-vis de la volonté du plus fort ». L'hôpital risque-t-il de se retrouver comme pre-

mier « patient » de sa future unité de soins palliatifs ?

SAGESSE POLITIQUE

De leur côté, les élus, Jean Denais et Marc Francina, semblent être restés sur une autre planète. Depuis 1995, les Laurel et Hardy de la politique chablaisienne n'en finissent pas de se féliciter de la fusion réussie entre les deux hôpitaux de Thonon et d'Évian. Oubliant de préciser que celle-ci a été obtenue sous la pression des autorités de tutelle et qu'elle était censée garantir la pérennité des services éviannais. Treize ans plus tard, tout est regroupé à Thonon et l'établissement est en train de finaliser la vente des bâtiments éviannais à la MGEN (mutuelle

générale de l'Éducation nationale). Au nom de la rationalisation qu'on reproche aujourd'hui à l'État. Du moins, qu'on reproche du bout des lèvres. Pour Jean Denais, la critique essentielle à l'égard de la réforme se limite à la crainte que « ce ne soit pas un maire qui préside le conseil d'administration ». Et de se demander si « le pouvoir va rester ici ou partir à Lyon ». Ou pire, s'il va s'arrêter à Annecy ! « Je comprends qu'on mette en place une fédération avec Annemasse-Bonneville. C'est logique. Je suis pour. Mais je suis opposé à l'intégration. Car si le directeur des Hôpitaux du Léman doit dépendre de celui d'Annecy, il y aura un problème d'autonomie d'établissement.


Or, si on n'avait pas eu d'autonomie, on n'en serait pas là aujourd'hui ». On a connu discours plus offensif. D'ailleurs, Jean Denais est un autonomiste, mais pas un révolutionnaire. Pour lui, « il ne faut pas crier haro, mais faire part des réflexions ». Une exhortation qui ne s'adresse pas aux professionnels de santé (la France a fait une croix sur la concertation promise par Sarkozy lors de son élection), mais à « la sagesse » parlementaire. « Il faut des amendements pour faire évoluer ce texte. Il n'est pas question qu'on se fasse intégrer par Annecy ou Lyon ».

Réponse du berger à la bergère, Marc Francina, entamera à son tour un autre vieux refrain bien connu : — « Ce ne sont pas les politiques, mais les énarques et les grands médecins dans les ministères qui sont dangereux ». Raison pour laquelle il convient de se montrer extrêmement prudent. « Les hauts fonctionnaires sont tout puissants, donc il faut éviter les grandes déclarations », renvoie-t-il à son collègue thonnais. Lui n'est pas un matamore. « Je pars le fusil chargé. Mais je ne veux pas commencer à tirer sans connaître les projets. Il faut qu'on soit fort, mais à bon escient ». Ce qui signifie, en décodé, « attendre et voir comment opérer pour garder une autonomie ». Et de ce côté-là, plutôt que de se perdre en longs débats législatifs sur la portée desquels il ne se fait plus guère d'illusions, « il vaut mieux savoir où et à qui parler pour faire changer ou varier les choses ». Un domaine dans lequel les Hôpitaux du Léman peuvent lui faire confiance. Marc Francina a le bras long à Paris. À preuve, il annonce régulièrement le déblocage de nouvelles sommes pour le désenclavement du Chablais...


Le discours du Dr Michel Poret fait toujours sensation lors des vœux des Hôpitaux du Léman



PUBLICITÉ



Conseil Général



Le Conseil Général aménage les routes pour votre confort et votre sécurité

Retrouvez l'information sur les chantiers routiers au www.cg74.fr/routes

Route Départementale	localités les plus proches	durée	nature des travaux	problèmes engendrés	contact
RD 199 Commune Domancy	Du PR 3+080 au PR 3+550 Entre Magland et Sallanches	Du 19/01/09 au 31/04/09	Création d'un carrefour giratoire	La circulation interdite avec déviations locales ou en alternat selon les différentes phases du chantier	Centre Technique Départemental Talinges Téléphone 04 50 34 20 19
RD 902 et RD 332 Communes Le Biot, Seytroux et Saint-Jean-d'Aulps	Entre la Baume et Saint-Jean-d'Aulps Le Biot et Saint-Jean-d'Aulps	Du 07/12/08 pour une durée indéterminée	Travaux de purges de falaises suite à un éboulement	La circulation interdite, une déviation locale est en place	Centre Technique Départemental Evian Téléphone 04 50 71 17 50
RD 5 Commune Seynod	Du PR 12+286 au PR 13+500 Entre Chaumont Balmont et Vieugy	Du 13/01/09 au 13/02/09	Travaux sur le réseau HTA	La circulation est réglée par alternat et la vitesse limitée à 30 km/h	Centre Technique Départemental Annecy Téléphone 04 50 66 78 66
RD 1005 Commune Chens	Du PR 2+700 au PR 2+900 Entre La Suisse et Douvaine	Du 09/01/09 au 31/01/09	Installation d'un radar fixe	La circulation est réglée par alternat et la vitesse limitée à 50 km/h	Centre Technique Départemental Thonon-Douvaine Téléphone 04 50 71 17 50

Les nécessités d'entretien des routes départementales peuvent nous conduire à la mise en place de mesures non prévues au présent tableau. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.